



Probleme paiement credit revolving huissier

Par **finot**, le **15/09/2009** à **18:32**

Bonjour,rnrnDepusi plusieurs mois je rencontre de grosses difficultés pour payer mes mensualités de credit.rnJ'ai tout d'abord demander un reprot à la socité , ce qui a été refusé.rnChaque mois les prélèvements se présentent mais ne sont pas honorés (et j'ai en plus des frais bancaires).rnJe leur ai adressé un courrier en leur demandant d'échelonner ma dette d'environ 3500 euros à partir du mois d'octobre pour un maximum de 125 euros par mois (mon courrier date de la semaine dernière).J'attend en effet une aide de ma famille qui est à l'étranger...rnMon problème est mon découvert qui me plombe et que j'essaie de combler au plus vite!!...rnMais je les ai eu au téléphone aujourud'hui et j'appris que mon dossier a été transmis à un huissier.rnOn n'a pas voulu me dire ce que cela impliquait.rnQue va t il se passer?Pourrais je demander à l'huissier un échelonnement de ma dette?Devrais je tout payer d'un coup?Va t on me saisir le peu de bien que j'ai (je vit en couple mais mon ami ne travaille pas actuellemnt...).rnrnDans l'attente d'une réponse rapide.rnrnMerci d'avance

Par **lapige11**, le **18/09/2009** à **12:15**

bojour,rntous d'abors pas de panique ils te foutent la trouille, tu vas avoir droit au recouvrement amiable qui va te harceler j'espère que tu ne leurs a pas filer ton téléphone ,là, tu leurs propose bien sur moins de 125€ en leurs expliquant que dès que ta situation va s'arranger tu l'augmentera tous ça en courrier recommandée avec AR , bien souvent ils acceptent, cela vient de m'arriver ,je les paient par chèque en attendant que ma situation bancaire s'arrange, cela n'a pas été facile mais il faut y croire, va voir le site E-litige.com rubrique recouvrement c'est super claire.rnsalut et courragernrnlapige

Par **finot**, le **18/09/2009** à **13:04**

Merci beaucoup!!rnJe vais jeter un coup d'oeil sur le site mentionné.